



A Pelongtan, Yunnan, dans la cour du Séminaire
le Père Tornay et ses deux disciples, 5 janvier 1948

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Ayant eu de grandes difficultés dernièrement dans mes affaires et de gros soucis durant l'été, je me suis adressée au bon Père M. Tornay qui m'a beaucoup aidée, et si les difficultés dans mes affaires ne sont pas encore complètement liquidées, du moins elles sont en bonne voie et je m'empresse de m'acquitter de ma dette envers *mon* Protecteur, lui demandant de nous continuer sa bienveillance.

6 octobre 1961.

A. R., C.

Depuis plusieurs années, je souffrais d'une grande fatigue qu'aucun remède n'arrivait à vaincre. Au mois d'août, je me sentis plus mal et je commençais une neuvaine à Maurice Tornay. A la fin de cette neuvaine,

je sentis un mieux, ce qui m'encouragea à en commencer une seconde. Or, le dernier jour de cette deuxième neuvaine, j'étais à bout. Une consultation révéla une maladie grave du sang, à laquelle s'ajoutaient des complications des voies digestives et de l'hydropisie du foie. Je recourus donc à Maurice Tornay avec plus de foi encore, tout en prenant les remèdes indiqués. Il y a de cela trois semaines et je me sens mieux de jour en jour. Je puis même dire que je vais bien. Je continue donc à invoquer le Serviteur de Dieu, espérant que, par son intercession, le Seigneur me rendra complètement la santé et me la gardera. C'est donc avec une grande joie que je vous transmets la relation de la grâce obtenue, espérant qu'elle contribuera à hâter la glorification de Maurice Tornay.

10 octobre 1961.

Sr M-R., G.

Ma fille avait fait la connaissance durant l'hiver dernier d'un jeune homme étranger au canton et que nous jugions, mon mari et moi, ne pouvoir lui convenir comme mari. Malgré notre opposition, elle continua tout le printemps et l'été à le rencontrer régulièrement. J'adressais alors plusieurs neuvaines consécutives à Notre-Dame du Sacré-Cœur et je chargeais le chanoine Tornay de lui trouver un bon Valaisan, si possible un Sédunois comme mari. C'est chose faite maintenant... Je ne me suis jamais adressée au chanoine Tornay, en vain.

19 octobre 1961

Mme X., S.

Une affaire qui engageait l'avenir d'une famille et qui paraissait inextricable, que j'avais confiée au P. Tornay, s'est dénouée selon nos désirs.

29 novembre 1961.

L., C.

J'ai demandé au Père Maurice Tornay qu'un livreur-encaisseur violent et intraitable, qui de plus en voulait à mon patron, rende ses comptes justes jusqu'au dernier centime, avant de quitter son emploi (qu'il avait lui-même résilié) et cela sans que mon patron ait recours à un avocat, comme il en avait l'intention ou sans déposer une plainte et surtout sans bagarre. Le dernier jour, il était doux comme un agneau et tout s'est bien passé comme je le désirais. J'ai aussi demandé et je le demanderai encore que cet homme, que j'estimais malgré ses emportements, se convertisse, afin qu'il puisse rester dans son nouvel emploi et qu'il trouve la paix.

10 décembre 1961.

F. G., L.

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Très inquiète au sujet de la santé d'une personne qui m'est très chère, j'ai demandé à Maurice Tornay de bien vouloir prendre la chose en mains. A la suite de plusieurs neuvaines, la personne en question est à peu près rétablie ainsi que d'autres personnes que j'avais recommandées pendant ces mêmes neuvaines. Personnellement, je reconnais le secours efficace de Maurice Tornay dans mon état de santé personnel. Que ces grâces, obtenues par son intercession, puissent favoriser la Béatification que nous demandons et désirons.

3 août 1962

S. MR. G.

Un jour, une dame est venue chez moi pour m'offrir le livre *Martyr au Thibet* au coût de 6 fr.90 au profit des Missions des chanoines du Grand-Saint-Bernard. Je suis protestante et mon mari est catholique et mes trois enfants sont baptisés catholiques. Ceci se passait un samedi ; j'ai offert généreusement 10 fr. pour ce livre. Dimanche matin, nous sommes partis en voiture faire un voyage. De justesse, nous avons évité un grave accident de la route. Pendant que mon mari arrêta la circulation, je me suis occupée du blessé. Je vous promets que ce fut une journée de forte émotion. Nous sommes tous rentrés sains et saufs. Le lundi matin je reçois la lettre de reconnaissance pour l'achat du livre du P. Tornay et ceci m'a fait persuader que par son intermédiaire et par son intercession nous fûmes sauvés. Dorénavant je fais confiance au P. Tornay, car ceci m'a fait beaucoup réfléchir.

27 août 1962.

M. F.

Permettez que je vous envoie cette offrande pour grâces obtenues par le Rév. chanoine Tornay. Etant valaisanne, aussi je crois que je fais un vrai « maquignonnage », mais avec une sainte âme comme celle du chanoine Tornay on a l'impression que Dieu, dans sa très grande bonté, accorde en souriant !

12 septembre 1962.

L. C. C.